

Bulletin départemental des écoles

2010/10
septembre 2010

SOMMAIRE

Informations administratives

- Communiqué du service social des personnels
- Mises à disposition de la Polynésie française des personnels enseignants spécialisés du premier degré – Rentrée scolaire 2011
- Postes d'enseignement et d'éducation relevant de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger – Rentrée scolaire 2011
- Candidatures à des postes dans des établissements de la Mission laïque française à l'étranger – Rentrée scolaire 2011
- Affectation des personnels enseignants spécialisés du premier degré en Nouvelle-Calédonie – Rentrée scolaire 2011
- Affectation des personnels enseignants spécialisés du premier degré à Mayotte – Rentrée scolaire 2011
- Recommandations de la DIPER
- Notice de modification
- Demande d'autorisation d'absence
- Règlementation relative à la gestion des grèves
- Notification de grève

Informations pédagogiques

- Rencontres de chorales scolaires de l'Yonne – Année scolaire 2010-2011
- Communiqué du conseiller pédagogique en sciences – 3^e forum *Nature et Faune sauvage* à Sens
- Communiqué de l'Amiral Jacques Lanxade – Association *Solidarité Défense*

Divers

- Festival *Handy'Art*
- Communiqué de la MGEN
- Le webzine du musée d'Auxerre, n° 4 du 25 juin 2010

Communiqué du service social des personnels

Action sociale

Dans le cadre de vos fonctions, vous pouvez bénéficier d'**aides diverses** telles que :

- accueil des personnels nouvellement nommés
- aide au changement de résidence
- aide aux frais de déplacement
- titre de transport
- etc.

Attention ! Toutes ces aides ont une date limite de dépôt des dossiers.

Veillez consulter le site de l'Inspection académique ou celui du Rectorat afin de connaître vos droits.

SRIAS (Section régionale interministérielle d'action sociale)

La SRIAS organise des **séjours pour les enfants du personnel**.

Une information individuelle vous a été adressée sur votre adresse professionnelle (adresse du type *Prénom.Nom@ac-dijon.fr*).

Le prochain séjour aura lieu durant les vacances de la Toussaint, du 24 au 29 octobre 2010, à Bruges et Bruxelles.

La **date limite d'inscription** est arrêtée au **30 septembre 2010**.

Pour toute information complémentaire :

Estelle GIRARD-GUILLAUMOT
Assistante sociale des Personnels
03 86 72 20 55
estelle.guillaumot@ac-dijon.fr



Mises à disposition de la Polynésie française des personnels enseignants spécialisés du premier degré – Rentrée scolaire 2011

Note de service n° 2010-116 du 26-07-2010 *in* BO n° 31 du 2 septembre 2010

Les personnels désirant poser leur candidature doivent adresser leur dossier accompagné des pièces justificatives à **l'IEN de leur circonscription avant le 15 novembre 2010**.



Postes d'enseignement et d'éducation relevant de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger – Rentrée scolaire 2011

Note de service n° 2010-113 du 26-07-2010 *in* BO n° 31 du 2 septembre 2010

Les personnels désirant poser leur candidature doivent adresser leur dossier en double exemplaire accompagné des pièces justificatives à **l'IEN de leur circonscription avant le 30 septembre 2010**.



Candidatures à des postes dans des établissements de la Mission laïque française à l'étranger – Rentrée scolaire 2011

Note de service n° 2010-114 du 26-07-2010 *in* BO n° 31 du 2 septembre 2010

J'attire votre attention sur les modalités de demande de dossier de candidature à ces postes dans les établissements de la mission laïque à l'étranger.



Affectation des personnels enseignants spécialisés du premier degré en Nouvelle-Calédonie – Rentrée scolaire 2011

Note de service n° 2010-115 du 26-07-2010 *in* BO n° 31 du 2 septembre 2010

Il est rappelé que seuls peuvent postuler sur ces postes les professeurs des écoles et instituteurs spécialisés titulaires du CAEAA/CAFIMF, CAFIPEMF, du CAEI/Capsais/Capa-SH, ou du diplôme de psychologue scolaire.

Les demandes doivent, sous peine de nullité, être formulées exclusivement au moyen des imprimés portant la mention **rentrée 2011**.

Les personnels désirant poser leur candidature doivent adresser leur dossier accompagné des pièces justificatives à **l'IEN de leur circonscription avant le 15 octobre 2010**.



Affectation des personnels enseignants spécialisés du premier degré à Mayotte – Rentrée scolaire 2011

Note de service n° 2010-117 du 26-07-2010 *in* BO n° 31 du 2 septembre 2010

Les personnels désirant poser leur candidature doivent adresser leur dossier accompagné des pièces justificatives à **l'IEN de leur circonscription avant le 10 décembre 2010**.



Recommandations de la DIPER : rappel de quelques règles pour la gestion administrative

Courriers adressés aux services de l'Inspection académique

- Tous vos courriers doivent être rédigés selon le modèle d'en-tête ci-dessous ; un exemplaire est envoyé à votre IEN de circonscription et un exemplaire directement à l'adresse de la DIPER :

M. (Mme) XXXXXXXXXXX

Adresse personnelle :

Affectation :

à

Monsieur l'Inspecteur d'Académie
Directeur des services départementaux
De l'Éducation nationale de l'Yonne

s/c de M. (ou Mme) l'IEN de circonscription

- Sans mentionner les nom et prénom des destinataires

Renseignements divers, indispensables notamment au service gestionnaire de la paie

Nous informer de toutes les modifications qui interviennent dans votre vie courante : adresse, coordonnées bancaires, situation familiale, naissance...

Congés de maladie

En cas de maladie, vous devez remplir intégralement la partie haute de l'avis d'arrêt de travail et veiller que tous les exemplaires soient lisibles.

- Vous conservez le 1^{er} exemplaire
- Vous transmettez, dans les 48 heures,
 - le 2^e exemplaire à la DIPER
 - le 3^e exemplaire à votre IEN

En cas d'accident de travail

Envoyer le dossier au Rectorat de Dijon et une copie de la déclaration, mentionnant l'arrêt de travail éventuel à l'Inspection académique, service DIPER.

En cas de grossesse

Veillez nous faire parvenir la photocopie de votre examen prénatal, document où figurent la date présumée de votre grossesse ainsi que la date d'accouchement. C'est l'Inspection académique, votre employeur, qui vous octroie le congé de maternité.

Logement de fonction

Les instituteurs logés qui quittent leur logement de fonction doivent en aviser immédiatement la DIPER.

Retraites

Les demandes de validation des services auxiliaires ainsi que les demandes d'admission à la retraite sont à adresser au Rectorat.

Action sociale

Le service de l'action sociale de l'académie met à disposition du personnel différentes prestations sur son site : <http://prestations sociales.ac-dijon.fr>. Les dossiers sont téléchargeable sur ce site.

Des renseignements complémentaires peuvent être fournis par la DIPER, bureau 114 et 115, 03 86 72 20 23 ou 03 86 72 20 24.

**Notice de modification**

Le formulaire à utiliser pour signaler toutes modifications – adresse, coordonnées bancaires, situation familiale... – est téléchargeable sur le site de l'Inspection académique et annexé au présent BDE.

**Demande d'autorisation d'absence**

Le formulaire à utiliser est téléchargeable sur le site de l'Inspection académique et annexé au présent BDE.

**Règlementation relative à la gestion des grèves****Service minimum d'accueil en cas de grève des personnels enseignants du 1^{er} degré**

Lorsqu'un préavis de grève est déposé par les organisations syndicales, afin d'organiser le service minimum d'accueil dans les écoles, vous trouverez ci-dessous le rappel des dispositions de la circulaire n° 2008-111 du 26 août 2008 et du décret n° 2008-901 du 4 septembre 2008.

Déclaration préalable des enseignants

Elle doit être déposée au moins 48 heures avant la grève, auprès des IEN de circonscription ; elle doit être faite par écrit, par lettre ou télécopie.

Le délai de déclaration préalable de 48 h doit nécessairement comprendre un jour ouvré.

La personne qui participerait à un mouvement de grève sans s'être préalablement déclarée gréviste encourrait une sanction disciplinaire. En revanche, la personne qui aurait fait connaître son intention de participer au mouvement de grève peut librement y renoncer.

Les maires sont alors informés de la liste des écoles de leur commune où il sera nécessaire de mettre en place le service minimum d'accueil.

Précompte des journées de grève

En ce qui concerne l'attestation de service fait, elle doit être transmise à votre IEN de circonscription dans les trois jours qui suivent la grève, pour une gestion rapide des précomptes. Un recouplement sera fait avec les déclarations préalables.

L'imprimé d'attestation est téléchargeable, et devra être transmis, **signé**, par courrier ou télécopie à votre IEN.



Notification de grève

L'attestation de service fait à utiliser lors des grèves est téléchargeable sur le site de l'Inspection académique et annexé au présent BDE.



Rencontres de chorales scolaires de l'Yonne – Année scolaire 2010-2011

Dans le cadre de la Charte départementale pour le développement de la pratique vocale et chorale de l'Yonne, les chorales d'écoles se développent depuis plusieurs années grâce au partenariat efficace mis en œuvre par l'Inspection académique de l'Yonne entre les écoles et le réseau des écoles de musique du département.

Cette année, les rencontres auront pour thème un répertoire autour du **bestiaire**.

Pour la cinquième année, afin de soutenir et valoriser les chorales existantes et d'aider au développement de nouvelles chorales, une subvention du Rectorat peut être attribuée par le CDDP aux écoles qui s'impliquent dans le projet de rencontres de chorales scolaires. Ces écoles bénéficient de :

- l'intervention de musiciens professionnels qui ont pour mission d'accompagner les répétitions et les spectacles que donneront les classes,
- la mise à disposition et l'installation de modules de scène et de la sonorisation nécessaire au spectacle,
- la location du théâtre d'Auxerre pour les écoles proches d'Auxerre,
- le paiement des droits de Sacem,
- une journée de stage pour les enseignants.

Les objectifs

- développer et promouvoir la pratique vocale dans le cadre des rencontres scolaires
- permettre aux enfants de vivre une aventure musicale, fruit du travail de toute l'année scolaire, avec des musiciens professionnels et les contraintes de la scène

Les partenaires du projet

- CDDP de l'Yonne
- ADDIM 89
- Conservatoire de Musique d'Auxerre
- l'Yonne en Scène
- l'IUFM

Les modalités de fonctionnement du projet et le calendrier

L'Inspection académique, en la personne de la conseillère pédagogique en éducation musicale (CPEM) est maître d'œuvre du projet sous l'autorité de l'inspectrice de l'éducation nationale adjointe à l'inspecteur d'académie (IENA). Les écoles ou les classes qui s'impliquent dans le projet s'engagent et engagent leurs élèves dans un travail en éducation musicale exigeant et régulier d'apprentissage du répertoire proposé.

Octobre et novembre

Les enseignants s'engageant dans ce projet bénéficient d'une journée de stage animée par la CPEM afin de s'approprier le répertoire, d'effectuer un travail sur les difficultés spécifiques des chants et d'exprimer une démarche d'apprentissage possible.

Un dossier de travail est fourni aux enseignants.

De décembre à mai

Les enfants travaillent le répertoire dans leur classe. La CPEM accompagne le travail dans les classes à raison de trois séances de travail (en moyenne) espacées dans l'année scolaire.

Organisation de la journée du spectacle en juin

- Le matin, les lieux sont aménagés (praticables de scène, sonorisation, éclairages...)
- L'après-midi, répétition générale avec les musiciens instrumentistes. (les horaires proposés ici peuvent varier légèrement selon des contextes particuliers)
 - 14 h mise en place des chants pour le cycle 2 avec les musiciens
 - 15 h 30 mise en place des chants communs avec les musiciens
 - 16 h mise en place des chants pour le cycle 3 avec les musiciens
 - 17 h travail des déplacements, mise en place des chants communs
 - 17 h 45 pause ravitaillement et habillage
 - 18 h 30 filage du concert
 - 19 h 30 concert

Pour tout renseignement, contactez Sophie Fèvre, CPEM.

*Inspection académique, 12 bis boulevard Gallieni, BP 66, 89011 AUXERRE CEDEX
Mél. sophie.fevre@ac-dijon.fr
Tél. 03 86 72 20 57*



Communiqué du conseiller pédagogique en sciences 3^e forum *Nature et Faune sauvage* à Sens

Le **Centre de sauvegarde pour oiseaux sauvages (CSOS)** de Fontaine-la-Gaillarde (89), en partenariat avec la ville de Sens, organise son **3^e forum *Nature et Faune sauvage* les 17, 18 et 19 septembre prochains** dans l'enceinte du parc du Moulin à Tan à Sens. Le parrain de cette nouvelle édition est **Jean-Philippe VARIN**, cinéaste animalier et dresseur d'animaux pour le cinéma.

Une vingtaine d'exposants participeront à cette manifestation en proposant des **animations culturelles et pédagogiques**, des conférences sur différents thèmes en rapport avec la protection de l'environnement et de la biodiversité.

Si vous souhaitez participer à la « journée spéciale établissements scolaires », le vendredi 17 septembre 2010, vous trouverez les informations concernant ce forum sur le site du centre départemental de ressources en sciences de l'Inspection académique de l'Yonne.



Communiqué de l'Amiral Jacques Lanxade Association *Solidarité Défense*

L'association Solidarité Défense a pour but de contribuer à resserrer les liens entre la société civile et la communauté militaire dont les membres sont engagés dans des opérations extérieures pour la restauration ou le maintien de la paix.

Chaque année, à l'occasion de la fête de Noël et du Nouvel An, l'association envoie un colis aux soldats en opérations pour leur manifester le soutien et la solidarité du pays.

À chacun de ces colis, **nous aimerions pouvoir joindre un dessin d'enfant**, sachant combien ce témoignage simple et chaleureux touche le cœur de nos soldats, hommes ou femmes, loin de leurs familles à ce moment-là. Ce serait aussi l'occasion d'expliquer aux enfants la mission de ces soldats au service de la paix, parfois au risque de leur vie.

En plein accord avec le Ministre de l'Éducation nationale, les directeurs d'écoles primaires sont invités à réserver le meilleur accueil aux membres des associations dûment mandatés et aux mairies qui prendront contact avec eux et apporteront aux enseignants et enfants, les informations utiles pour participer à ce geste de solidarité.

Davantage d'informations dans le document joint.



Festival *Handy'Art*

Le Festival Handy'Art aura lieu cette année du 9 au 17 octobre 2010.

À Auxerre, Sens, Tonnerre, Avallon, Vézelay, Joigny et Saint-Fargeau des expositions sont organisées ainsi qu'une programmation théâtre, cinéma, musique, animations... Un accueil particulier est prévu pour les scolaires (visites guidées, ateliers de création artistique...); vous pouvez consulter cette programmation sur le site www.festivalhandyart.fr ou vous renseigner auprès de Sylvie au 03 86 47 39 05.





Communiqué de la MGEN

Se reporter au document annexé au présent bulletin.



Le webzine du muséum d'Auxerre, n° 4 du 25 juin 2010 revue annuelle du service pédagogique

Vous trouverez ce document en annexe au présent bulletin.



*L'Inspecteur d'Académie
Directeur des Services Départementaux
de l'Éducation Nationale de l'Yonne*

Claude PICANO



Bureau destinataire : DIPER1/2

NOTICE DE MODIFICATION

NOM – Prénom :

N° INSEE

clé

Grade :

Discipline :

Établissement d'affectation :

Demande à ce que soit pris(e) en compte :

1) ma nouvelle adresse

.....
.....

2) mon nouveau numéro de téléphone

3) ma nouvelle référence bancaire ou postale

(joindre impérativement un RIB ou un RIP original et dactylographié et attendre que la paie soit virée sur ce nouveau compte avant de clôturer l'ancien)

.....

4) mon changement de situation familiale (*)

(joindre une copie du livret de famille, un extrait de jugement de divorce, un justificatif de PACS, ... et un relevé d'identité bancaire en cas de changement de nom).

.....

Fait à, le
Signature,

(*) Pour les femmes, pour tout changement de nom, préciser le nom d'usage ; ce nom sera utilisé pour tout document administratif et financier la concernant (sur le R.I.B. devra figurer ce nom)

Cachet du bureau
expéditeur

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

Destinataire

Nom – Prénom :

Établissement d'affectation :

J'accuse réception de votre demande de :

- changement d'adresse
- changement de n° de téléphone
- changement de références bancaires ou postales
- changement de situation familiale.

Qui devrait être effectif sur la paie de

INSPECTION
ACADÉMIQUE DE
L'YONNE

BP 66
89011 AUXERRE CEDEX

DIPER 1/2

DEMANDE À ADRESSER EN **TROIS EXEMPLAIRES**

À L'INSPECTEUR DE L'ÉDUCATION NATIONALE

DE LA CIRCONSCRIPTION

DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE

(instituteurs et professeurs des écoles)

NOM :

Prénom :

ÉCOLE :

Circonscription :

ADRESSE PERSONNELLE :

Demande à bénéficier d'une autorisation d'absence du | | | | / | | | | | | | | au | | | | / | | | | | | | |

Soit | | | jour(s)

Pour le motif suivant (joindre justificatifs ou lettre explicative*) :

Date

Signature

PARTIE RÉSERVÉE AU DIRECTEUR DE L'ÉCOLE

Solution envisagée pour l'accueil des élèves :

Date

Signature

PARTIE RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION

ABSENCE INFÉRIEURE OU ÉGALE À TROIS JOURS DANS LE DÉPARTEMENT

Décision IEN : Accordé
 Refusé

Date

Signature

**ABSENCE SUPÉRIEURE À TROIS JOURS ou EXTÉRIEURE AU DÉPARTEMENT ou
ABSENCE POUR RAISON SYNDICALE, quelle qu'en soit la durée**

Avis IEN : favorable
 défavorable

Date

Signature

Décision I.A. **Accordé avec traitement**
 Accordé sans traitement
 Refusé

L'inspecteur d'Académie
Claude PICANO

**INSPECTION ACADÉMIQUE
DE L'YONNE**
DIPER 1

Je soussigné(e)

NOM : Prénom :

AFFECTATION :

CIRCONSCRIPTION :

atteste sur l'honneur, pour la journée du :

avoir assuré mon service

avoir été en situation régulière d'absence (temps partiel, maladie, maternité, absence autorisée par l'administration...)

À, le Signature

**Le présent document devra parvenir à votre IEN de circonscription
dans les 72 heures.**

En application de la circulaire du 17 décembre 1947, cette enquête est faite uniquement dans un but d'ordre financier. Aucune communication de la déclaration de l'intéressé(e) ne sera faite par le service des personnels et son dossier ne portera aucune mention relative à sa participation à la grève.

ANNEXE

LISTE DES ASSOCIATIONS MANDATEES PAR SOLIDARITE DEFENSE

Association Nationale des Femmes de militaires (ANFEM)

Association de Réflexion, d'Information et d'Accueil des Familles de Militaires
en Activité (ARIA)

Fédération Nationale des Associations de Sous-officiers de Réserve (FNASOR)

Union Nationale des Officiers de Réserve et des Organisations de Réservistes
(UNOR)

Opération « Dessins de Noël »

1. OBJECTIF

Offrir aux soldats en opérations extérieures (OPEX)¹, loin de leur famille, à l'occasion de Noël et du Jour de l'An, un dessin exprimant les sentiments de paix, de fraternité et de joie.

2. PRESENTATION A RESPECTER POUR LES DESSINS

Format inférieur ou égal à 21 x 29,7 cm (Ce format facilite l'acheminement sur le site des opérations).

3. AU DOS DU DESSIN demander aux élèves d'indiquer (pour permettre aux militaires de répondre)

- le prénom de l'élève (en aucun cas le nom de famille de l'enfant) ;
- son âge ;
- le niveau de la classe ;
- le nom et l'adresse de l'école

Ces informations doivent être lisibles.
Elles favorisent la correspondance entre les soldats et les élèves,
qui reçoivent ainsi une réponse.

Attention : ne pas adjoindre de photographie

4. DATE D'ENVOI DES DESSINS

L'association *Solidarité Défense* souhaite disposer des dessins pour le

10 novembre 2010, dernier délai.

5. ADRESSE D'EXPEDITION

**Opération Dessins de Noël
Association Solidarité Défense
19, boulevard de Latour Maubourg
75007 Paris**

Merci d'indiquer sur l'enveloppe le nombre de dessins envoyés.

6. INFORMATIONS DIVERSES

- **Par précaution, prévenir les élèves que leur dessin pourrait rester sans réponse.** Dans la lettre que l'association Solidarité Défense adresse aux soldats, il leur est demandé d'avoir la gentillesse de répondre. Environ trois quarts des élèves reçoivent une réponse.

Au verso de cette fiche, une information à destination des enseignants rappelle ce que sont les opérations extérieures. Ce qui leur permettra d'expliquer aux élèves qui leur sont confiés, ce que font les soldats français.

- **Attention au délai à respecter.** En effet, parfois il arrive que les dessins parviennent trop tard. De fait, les élèves ne pourront obtenir de réponse alors qu'ils se sont investis avec l'appui de leur enseignant dans ce partenariat.

Des informations complémentaires sont à votre disposition le site Internet de l'association *Solidarité Défense*.

LA MGEN ORGANISME COMPLEMENTAIRE SANTE ET PREVOYANCE de REFERENCE

Dernier rappel

A l'issue de la démarche d'appel d'offres initiée par les Ministères Education Nationale, Culture, Recherche, enseignement supérieur, Jeunesse et Sports, Communication, en matière de complémentaire Santé et Prévoyance pour ses agents, SEULE, la MGEN a été retenue.

Il est donc possible, depuis 1^{er} Juillet 2009 pour l'ensemble des personnels relevant des Ministères cités : *actifs, pensionnés, démissionnaires, veufs ou veuves* d'adhérer sans condition à la couverture MGEN complémentaire définie par ce cahier des charges.

Ces dispositions particulièrement avantageuses seront définitivement closes au 31 décembre 2010.

Horaires d'ouverture :

9h00-12h30 et 13h30-17h30 du Lundi au Vendredi
sauf Mardi 10h00 - 12h30 et 13h30 - 17h30
et sur rendez-vous

Adresse :

47 rue Théodore de Bèze
89000 AUXERRE

Christine DONDON

☎ 3676 cdondon@mgen.fr

Pour information à tous les personnels - affichage - MERCI



Le Webzine du muséum d'Auxerre

Numéro 4 - 25 juin 2010 -

Revue annuelle du service pédagogique

4 ans déjà que le webzine du muséum vous arrive par la voie des mails ! Et encore beaucoup de bons moments de pédagogie cette année !

Notre structure a d'abord accueilli en septembre Elmouth le Mammouth. On a tout appris de lui, même la présence d'un clapet anal pour lui éviter des pertes de chaleur ! Notre atelier « peindre aux temps des mammouths » a été réservé par plus de 135 classes ! Les murs du musée ont été couverts de mains préhistoriques et de peintures aux pochoirs tout comme accessoirement les frimousses ainsi que les vêtements ! Ce fut aussi un grand moment de pédagogie de voir des terminales S à plat ventre sur le parquet de la salle « les cousins des mammouths » entrain de faire la classification des proboscidiens avec le logiciel phylogène et des ordinateurs portables du Lycée.

Avec NATURBAINE, en février, la place a été faite aux animaux (dont certains inattendus) partageant notre univers urbain. Cette fois, nous avons proposé aux élèves de devenir les rois du Cluedo en cherchant qui était l'assassin qui rôdait dans notre « ville-musée ». Dans chaque salle, des indices

étaient à découvrir. La solution était évidemment donnée dans la salle 5 baptisée pour l'occasion « boulevard gros minet ».

L'écureuil du musée a joué les vedettes tous les jours en grim pant dans le pin d'Autriche face aux jumelles que nous avons placées pour des petits naturalistes à l'affût dans la véranda et ce à la grande joie de nombreuses classes en visite. On essaiera donc de maintenir ce petit observatoire de la nature au Musée.

La diversité des animaux présentés lors de cette exposition a permis de faire des ateliers de classification emboîtée selon G. LECOINTRE avec observation directe de ces animaux. 5 classes ont réalisé cet atelier cette année, et nous renouvelons avec vous l'expérience l'an prochain. Nous ne pourrons pas cependant assurer tous ces ateliers. Mais pas de soucis, nous avons formé nos animatrices à la pratique de cet exercice qui fait peur à grand nombre d'entre nous... Vous pourrez ainsi bénéficier de plus de disponibilité dans la semaine. Mais cet atelier ne sera possible que si 2 animatrices sont présentes au musée le jour de votre venue, car une d'elles doit toujours rester à l'accueil, en particulier les après midi. Merci

donc de nous contacter au préalable. A ce propos un grand merci aux taxidermistes qui nous ont fabriqué des attributs isolés. Venez donc découvrir ce qui se cache dans les ailes d'un oiseau !

Et les manifestations pendant les quelles vous avez pu venir discuter avec nous ?

La fête de la science en novembre et « la tête dans les étoiles et les pieds sur Terre » à Villeneuve sur Yonne en juin.

Des nouvelles des sacs pédagogiques ?

vous pouvez voir leur contenu sur le site Académique, ressources régionales, musées, mais aussi sur le site du muséum .le petit dernier nommé sans surprise « Elmouth » a donc rejoint ceux sur les dinosaures ou autres fossiles .Ils sont légers, vite empruntés gratuitement et nous vous en confectionnons un après chaque exposition : il contient toujours de la documentation, mais surtout des jeux illustrant le thème de l'exposition .N'oubliez pas ! ils peuvent être un moyen ludique d'introduire des connaissances .

Pour terminer, nous avons fait la connaissance cette année encore, des PE2 de l'IUFM, dans le cadre de leur stage sciences : une journée pour leur expliquer l'intérêt d'un muséum : nous avons fait ensemble un atelier classification, et avons montré tous les outils disponibles au muséum pour la rentrée prochaine dans l'Yonne.



Mais nous avons des projets plein la tête pour 2010-2011 !

Tout d'abord le programme.

Tous aux grands singes ! L'exposition de septembre 2010 qui durera jusque mi-février, concernera les proches cousins de l'Homme. Venez admirer King Kong et prendre une photo de famille avec nos cousins les grands singes....Comme Naturbaine, notre exposition a reçu le label

de l'UNESCO « Année Internationale de la Biodiversité ».

Puis nous partirons au bord de la mer pour admirer ***les coquillages*** à travers de magnifiques photographies et les collections du muséum à partir du mois de mars pour 2 mois .viendra alors une ***exposition météo***, nous vous promettons la pluie et le beau temps au muséum!

Ajoutons 2 expositions ***Sciences Actu***, en septembre, « ***la Biodiversité et la fin du sauvage*** », en avril « ***les nouvelles façons de faire des bébés en 2010*** ».

L'atelier classification continuera sa route et s'adaptera le plus possible à chaque nouvelle exposition.

Nous serons comme toujours à votre écoute pour un projet de classe quel qu'il soit, et continuerons à travailler sur notre parcours « arbres du parc » et notre atelier « ichtyosaure ».

Nous chercherons une entente avec des structures (ville, éducation nationale ?)Pour vous permettre de pique niquer entre 12 et 14 h à l'abri, en cas de besoin.

Et comme d'habitude, nous espérons vous rencontrer lors des visites pédagogiques prévues à chaque début d'exposition. Vous y recevrez votre dossier pédagogique réalisé par nos soins contenant par exemple la totalité des spécimens exposés .vous pouvez aussi consulter la version internet de ce dossier mise en ligne sur le site de l'académie et du muséum.

Avis donc aux amateurs et amatrices de la nature, des animaux, des plantes, des pierres du développement durable, bref du muséum !

Pour nous contacter :

Service pédagogique du Muséum d'histoire naturelle

Danièle Louis (vendredi matin)

Evelyne Fontaine (vendredi après-midi)

5 rue Vauban, / 03 86 72 96 40

museum.mairie@auxerre.com

A bientôt de vous rencontrer !

Danièle Louis et Evelyne Fontaine